

## Lettre d'ADAMANT

Novembre 2018

### ◇ L'actualité : Ouverture de la plateforme d'archivage numérique

La version 3.0 du système d'information archivistique [SIA] intégrant les nouveaux modules d'archivage numérique sera mise en ligne le jeudi 29 novembre 2018. Il s'agit de la première version de la nouvelle plateforme d'archivage numérique, conçue dans le cadre du projet Adamant en étroite collaboration avec la Sous-direction des systèmes d'information.

*Cette mise en service initiale s'inscrit à la fois dans le cadre national du programme VITAM (@ProgVitam) et de la journée mondiale de la préservation numérique (#WDPD2018).*

### ◇ ADAMANT, c'est quoi ?

Lancé en 2015, le projet ADAMANT s'inscrit dans un vaste programme interministériel de refonte de l'archivage numérique au sein des institutions archivistiques de l'État.

Face à l'explosion des données numériques produites, il était indispensable d'adapter l'archivage afin de conserver les données numériques dans le temps. Basé sur le logiciel VITAM, le projet ADAMANT répond à cette nécessité mais aussi à l'importance d'adapter l'archivage aux nouvelles méthodes de travail et garantir l'authenticité et la fiabilité des données archivées dans une optique d'accès et de diffusion à grande échelle.

Au sein du ministère de la Culture, le projet est porté par les Archives nationales, la Sous-direction des systèmes d'information [SDSI], et le Service interministériel des Archives de France [SIAF].

#### Le projet en bref

Nom : **ADAMANT**

(Administration des Archives et de leurs Métadonnées aux Archives Nationales dans le Temps)

Réseau d'acteurs : **AN, SDSI, SIAF, VITAM, Prestataires de réalisation**

Budget : **7,55 millions d'euros**

Durée : **5 ans**

Date de fin prévisionnelle: **juin 2020**



La réalisation de la plateforme d'archivage a été confiée à une équipe de 4 personnes disposant de compétences archivistes et informatiques. Cette équipe pilote les 4 chantiers majeurs du projet à savoir :

- ◇ L'installation des infrastructures,
- ◇ Le développement applicatif,
- ◇ La sécurisation et l'homologation de la plateforme,
- ◇ Les interactions avec les utilisateurs et la spécification de leurs besoins.

## ◇ Infrastructures

Le projet ADAMANT nécessite l'installation de nouveaux équipements d'infrastructures. Ces équipements comportent principalement :

- ◇ Des baies de stockage : stockage des données numériques archivées
- ◇ Des liaisons réseaux : liaison entre les bureaux d'archives et les sites de stockage
- ◇ Des serveurs : stockage et fonctionnement de l'outil

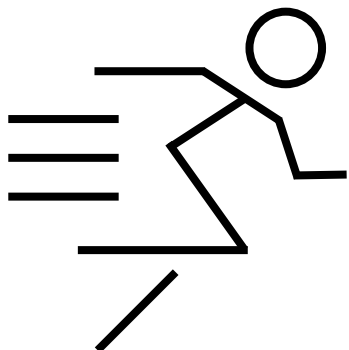
Les infrastructures sont déployées et administrées par la Sous-direction des systèmes d'information du ministère de la Culture, dans des centres informatiques sécurisés.

## ◇ Développements de la plateforme

Le développement de la plateforme s'appuie sur une méthode dite Agile. Cette méthode garantit une souplesse dans la réalisation des développements et une adaptation plus rapide aux évolutions des besoins des utilisateurs et aux contraintes du projet.

### Le mot de l'agiliste : « SPRINT » \*

Dans la méthode Agile, ce mot désigne un intervalle de temps - 3 semaines dans le cadre du projet ADAMANT - pendant lequel l'équipe va développer un nombre de tâches prioritaires afin de livrer rapidement une version améliorée du produit.



L'utilisation de la plateforme d'archivage numérique repose sur une application dénommée SIA v3. Il résulte de l'assemblage du SIA existant (archivage de données papiers) et de nouveaux modules d'archivage numérique développés d'avril 2017 à début août 2018 (version 0.24.5 correspondant aux développements compris dans les sprints\* 1 à 24).

### Vitam au cœur

La plate-forme des Archives nationales est basée sur la version 1.4.5 du logiciel VITAM, en cours de développement.

Pour des informations plus globales sur le programme VITAM, veuillez consulter la page web : [www.programmevitam.fr](http://www.programmevitam.fr)

Les nouveaux modules d'archivage numérique reposent eux-mêmes sur le logiciel VITAM, qui a été développé par une équipe interministérielle spécialisée.

Les Archives nationales sont la première institution à mettre en service une plateforme d'archivage numérique basée sur le logiciel VITAM.



## ◇ Avancement des développements



Fonctions de la plateforme disponibles en novembre 2018

Tout au long de l'année 2019, le périmètre initial du projet ADAMANT sera étendu à d'autres fonctionnalités notamment grâce au chantier accès et diffusion lancé en 2018.

## ◇ Présentation de l'équipe de développement

Les développements ADAMANT sont réalisés par une équipe de 5 ingénieurs d'études appartenant aux sociétés CGI et Klee Group.



De gauche à droite : Iliass LAHYANI - Thierry FRÈRES - Julien AUBERT - Julien BÉNARD - Henry NOMICHITH  
Une phrase qui résume bien le projet et l'état d'esprit de l'équipe : « L'Humain avant tout ! »

◇ **Iliass LAHYANI** est ingénieur d'études et participe au développement logiciel de l'application ADAMANT depuis début mai 2017.

Il trouve valorisant de travailler sur une application d'archivage numérique représentant le présent et le futur pour les archivistes. Il trouve l'ambiance de travail excellente car la cohésion est le plus grand atout de l'équipe.

◇ **Thierry FRÈRES** est développeur sur le projet ADAMANT depuis la phase de démarrage où il s'implique à la fois dans le développement de l'application mais aussi en termes d'accompagnement sur les fonctionnalités à développer. Il apprécie la possibilité de travailler sur des technologies à la pointe où la sauvegarde et la pérennisation des données sont au cœur des préoccupations.

◇ **Julien AUBERT** a le rôle de Leader technique sur le projet et a succédé, il y a 6 mois, à Matthieu BONNARD premier titulaire de ce poste. Il est l'interlocuteur principal de la SDSI et des Archives nationales pour les sujets techniques.

Il trouve la base technique du projet intéressante. Il apprécie particulièrement le « brainstorming » pour trouver des solutions techniques aux problèmes fonctionnels.

◇ Julien BÉNARD est développeur depuis la mi-février 2017 sur le projet qu'il a rejoint au tout début de la phase de démarrage.

L'aspect qu'il préfère est le côté agile. En d'autres termes, le fait que l'application soit développée au fil de l'eau et des idées de chacun ; que ce soit d'ordre technique et fonctionnel.

◇ Henry NOMICHITH est Scrum master et Business Analyst depuis le lancement du projet en janvier 2017. Son rôle de Scrum Master consiste à identifier et retirer les obstacles sur le chemin de l'équipe afin de l'aider à s'auto-gérer le mieux possible. Il accompagne également l'équipe dans l'analyse et la formalisation du besoin des utilisateurs.

Il apprécie particulièrement la liberté d'action au sein du projet : « Toutes les initiatives sont encouragées dans la mesure où nous faisons confiance à chacun pour œuvrer dans l'intérêt du projet. »

## ◇ Le portrait d'un acteur du projet



Isabelle Perez-Bastie  
Cheffe de projet conduite  
du changement

Isabelle PEREZ-BASTIÉ travaille au sein du projet ADAMANT depuis 2015. Elle a assisté puis piloté des ateliers de maîtrise d'usage, avant de devenir relais-métier sur les questions d'entrées et de gestion d'archives numériques en 2017. Durant cette période, recueil et traduction des besoins métier ont été au cœur de ses activités.

À présent cheffe de projet conduite du changement, elle travaille dans la transversalité avec tous les partenaires du DAEAA : Direction des fonds et Missions. Aux Archives nationales, elle s'est largement impliquée dans l'accompagnement au

changement au cœur du projet à travers les chantiers numériques en 2017, puis dans les parcours d'archivage numérique en 2018.

Auprès des Missions, elle a mené des actions au sein d'ateliers de concertation et de préparation des premiers versements d'archives numériques dans la plateforme.

Elle apprécie particulièrement de travailler dans la transversalité, à savoir sur le terrain et dans un dialogue permanent.

De son point de vue, le projet ADAMANT représente plus qu'une plateforme d'archivage numérique : c'est une évolution des outils, des procédures et de la chaîne d'archivage aux Archives nationales.

## ◇ Actions auprès des archivistes

L'accompagnement des archivistes constitue un chantier important permettant d'adapter les méthodes de travail et les processus d'organisation à l'usage de la plateforme. Un premier bilan des actions pédagogiques menées par le Département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles [DAEAA] en amont de la formation au SIA v3 a été fait à la fin du mois de novembre 2018.

Dans la continuité des chantiers numériques de 2017 et dans la perspective de l'ouverture du SIA v3, le DAEAA a proposé des « parcours d'archivage numérique », actions pédagogiques qui visaient l'accompagnement des départements de la Direction des fonds à la future prise en charge de versements nativement numériques.

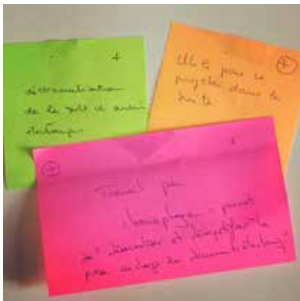
Les parcours d'archivage numérique ont ainsi permis une première approche de l'archivage numérique à travers plusieurs étapes visant l'acculturation des départements à ses spécificités, dans des actions transversales faisant intervenir tous les acteurs de la chaîne d'entrée, des Missions des Archives de France aux Archives nationales.

Ils ont été conduits en parallèle aux réflexions menées sur les circuits de versements, qui prennent la forme d'ateliers de concertations Missions/Archives nationales.



Processus des ateliers d'accompagnement au changement – projet ADAMANT

## ◇ Impressions des utilisateurs sur les chantiers numériques



« Travail peu chronophage, permet de désacraliser et de démystifier la prise en charge de document électronique »

« Utile pour se projeter sur le suite »

« Dédratisation de la chaîne d'archivage électronique. »

## ◇ Sécurisation et homologation de la plateforme

Le respect de règles de sécurité informatique [SSI] définies au niveau gouvernemental est une des conditions de la mise en service de la plate-forme. Cela se traduit par la nécessité de réaliser un processus d'homologation SSI, qui exige de mener différentes analyses et différents contrôles, puis de soumettre leurs résultats à une commission d'homologation. Des audits de sécurité et des tests d'intrusion ont été réalisés sur la plate-forme, avec de bons résultats. La commission qui s'est tenue le 23 novembre 2018 a permis d'homologuer la plateforme.

À partir de la mise en service initiale du SIA v3, il sera nécessaire de renouveler l'homologation de sécurité au moins une fois par an jusqu'à la fin du projet prévue en 2020.

## ◇ Formations

Dès le mois de janvier 2019, des formations seront organisées par l'équipe-projet ADAMANT pour faire suite aux parcours numériques initiés par le DAEAA.



Ces formations permettront aux agents de la Direction des fonds de se familiariser avec les nouveaux modules d'archivage numérique. Tout comme les démonstrations qui ont été organisées en 2018, ces séances offriront également la possibilité aux futurs utilisateurs de contribuer aux développements Agile en proposant le cas échéant des évolutions dans une logique d'amélioration continue.

◇ Inscrivez-vous aux séances de formation qui auront lieu les 7, 9, 11, 16, 18, 21, 23, 28 et 30 janvier en contactant Sandrine Heiser : [sandrine.heiser@culture.gouv.fr](mailto:sandrine.heiser@culture.gouv.fr)

## ◇ Évolutions futures

Un chantier pour l'accès et la diffusion des archives numériques, piloté par Violette Lévy et Louis Vignaud, a été lancé au printemps 2018. Il a fait l'objet d'un cadrage fonctionnel qui a permis de dégager une vision des travaux à mener : « Pour les Archives nationales, afin de répondre à leur mission de communication des archives, le chantier Accès et Diffusion du projet ADAMANT vise à faciliter l'accès aux archives numériques pour le public le plus large, et à en permettre la diffusion et la réutilisation, dans le respect de la réglementation en vigueur. »

La première réalisation de ce chantier est l'élaboration d'un référentiel de règles de gestion, destiné à permettre la communication au public des archives versées dans la plate-forme d'archivage numérique. Une première catégorie de règles, liées à la communicabilité, sera disponible dès la mise en service du SIA v3. Les utilisateurs de la plate-forme pourront ainsi déterminer de manière fine la ou les règles qui s'applique(nt) aux archives dont ils ont la charge. Ce référentiel conçu par les Archives nationales et validé par le SIAF pourra ainsi être mis à jour facilement en fonction des évolutions législatives et réglementaires.

D'autres règles seront par la suite élaborées en matière de réutilisation et de diffusion, tandis que les premiers développements du processus de communication administrative des archives numériques seront démontrés aux utilisateurs.

## ◇ Contacts

**Thomas Van de Walle** – Directeur de programme ADAMANT

[thomas.van-de-walle@culture.gouv.fr](mailto:thomas.van-de-walle@culture.gouv.fr)

**Sandrine Heiser** – Chef de projet métier/Product Owner

[sandrine.heiser@culture.gouv.fr](mailto:sandrine.heiser@culture.gouv.fr)

**Julien Georges** – Chef de projet Infrastructures

[julien.georges@culture.gouv.fr](mailto:julien.georges@culture.gouv.fr)

**Olivier Croulard** – Chef de projet applicatif

[olivier.croulard@culture.gouv.fr](mailto:olivier.croulard@culture.gouv.fr)

## ◇ Réseaux sociaux : Informez-vous sur le #ProjetADAMANT

Pour suivre les grandes phases de réalisation du projet, vous disposez :



◇ Du compte Facebook des Archives nationales qui a dédié un album illustrant les coulisses du Projet



◇ Du compte Twitter [@ArchivesnatFr](https://twitter.com/ArchivesnatFr), en suivant le mot-dièse [#ProjetADAMANT](https://twitter.com/ProjetADAMANT)

◇ D'une vidéo de présentation disponible sur la page du site des Archives nationales dédiée au projet ADAMANT

[www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/adamant-projet-d-avenir](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/adamant-projet-d-avenir)